

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02332

Numéro SIREN : 501 841 738

Nom ou dénomination : 40-30 DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/017873



ATERIA Expertises

Expertise Comptable

12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE

Tel : 04.76.27.80.60 / Fax : 04.76.27.80.69

Certifié Conforme
de Président.
30/06/2023.

S.A. 40-30 DEVELOPPEMENT

ETATS FINANCIERS 2022

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	777,00	777,00			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	4 212,94	4 118,32	94,62	673,69	- 579
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	27 778 900,44		27 778 900,44	9 629 680,00	18 149 220
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	
Autres immobilisations financières	1 700,00		1 700,00	1 700,00	
TOTAL (I)	28 785 590,38	4 895,32	28 780 695,06	10 632 053,69	18 148 641
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	352 432,17		352 432,17	118 353,42	234 079
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	198,11		198,11		198
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 605,32		2 605,32	45 104,98	- 42 500
. Autres				1 179,00	- 1 179
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	204 184,77		204 184,77	317 292,29	- 113 108
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	11 381,82		11 381,82	40,00	11 342
TOTAL (II)	570 802,19		570 802,19	481 969,69	88 832
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 356 392,57	4 895,32	29 351 497,25	11 114 023,38	18 237 474

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	14 725 350,00	8 000 100,00	6 725 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10 938 043,00		10 938 043
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	800 010,00	800 010,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	401 013,47	195 294,94	205 719
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	404 860,42	205 718,53	199 142
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	57 750,00	29 680,00	28 070
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	27 327 026,89	9 230 803,47	18 096 223
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 000 000,00	1 000 000,00	
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	654 911,00	359 006,00	295 905
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 128,39	23 786,31	3 342
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	154 407,00	123 203,00	31 204
. Organismes sociaux	100 392,32	77 168,49	23 224
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	49 092,40	20 830,00	28 262
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 820,59	7 289,03	11 532
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	19 718,66	271 937,08	- 252 218
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 024 470,36	1 883 219,91	141 250
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	29 351 497,25	11 114 023,38	18 237 474

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 089 232,00	41 992,00	1 131 224,00	746 197,00	51,60
Chiffres d'affaires Nets	1 089 232,00	41 992,00	1 131 224,00	746 197,00	51,60
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			12 600,00	5 712,18	6 888
Autres produits			8 779,56	68,01	8 712
Total des produits d'exploitation (I)			1 152 603,56	751 977,19	400 626
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			507 173,80	228 926,51	278 247
Impôts, taxes et versements assimilés			25 056,99	15 658,19	9 399
Salaires et traitements			415 026,48	337 424,87	77 602
Charges sociales			172 714,30	140 940,73	31 774
Dotations aux amortissements sur immobilisations			579,07	1 086,15	- 507
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			818,62	386,20	432
Total des charges d'exploitation (II)			1 121 369,26	724 422,65	396 947
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			31 234,30	27 554,54	3 680
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations				200 000,00	- 200 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances			15 208,35	7 000,00	8 208
Autres intérêts et produits assimilés			8,71		9
Reprises sur provisions et transferts de charges			400 000,00		400 000
Différences positives de change			277,67		278
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			415 494,73	207 000,00	208 495
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			21 419,00	16 927,20	4 492
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			21 419,00	16 927,20	4 492
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			394 075,73	190 072,80	204 003
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			425 310,03	217 627,34	207 683

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 637,00	100,00	8 537	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	8 637,00	100,00	8 537	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 016,61	12 008,81	- 10 992	-91,53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	28 070,00		28 070	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	29 086,61	12 008,81	17 078	142,21
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-20 449,61	-11 908,81	- 8 541	-71,72
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 576 735,29	959 077,19	617 658	64,40
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 171 874,87	753 358,66	418 516	55,55
RESULTAT NET	404 860,42	205 718,53	199 142	96,80
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 29 351 497,25 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 404 860,42 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire, aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé :

Logiciels informatiques	01 an
Matériel de transport	01 an
Matériel de bureau et informatique	de 02 à 03ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition majorée des frais. Ces derniers, conformément aux règles fiscales font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans prorata temporis comptabilisé en provision réglementée.

En clôture, la valeur des titres est comparée à leur valeur d'utilité. Une provision pour dépréciation est comptabilisée dans le cas où cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute des titres. Une reprise de provision a été opérée sur les titres de 40-30 pour un montant de 400K€.

En 2022, la société a acquis une filiale aux Etats Unis (Austin Texas) pour un montant de 18M€ (frais d'acquisitions inclus).

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Compte tenu de la bonne santé financière du groupe, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent en ce qui concerne le calcul des indemnités de fin de carrière avec application de la méthode ANC 2021 (§ 3-2).

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle**3-1 - Augmentation de capital :**

Au cours de l'exercice, la société a acquis 100% des titres d'une société américaine pour un montant global de 18 M€.

Pour financer cet investissement, l'associé unique a apporté 18 M€. Cette somme a participé à une augmentation de capital en numéraire de 7M€ accompagnée d'une prime d'émission de 11M€.

3-2 - Indemnités Fin de Carrière :

A compter de cet exercice, la méthode appliquée pour le calcul de ces indemnités est celle de l'ANC 2021 (voir § 9-5). Le changement de méthode n'a pas d'impact sur le montant indiqué.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	777		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	530		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 213		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	4 743		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	10 029 680		17 749 221
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 001 700		
TOTAL	11 031 380		17 749 221
TOTAL GENERAL	11 036 900		17 749 221

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			777	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport		530		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			4 213	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		530	4 213	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			27 778 900	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 001 700	1 700
TOTAL			28 780 600	1 700
TOTAL GENERAL		530	28 785 590	1 700

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	777			777
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	530		530	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 539	579		4 118
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 070	579	530	4 118
TOTAL GENERAL	4 847	579	530	4 895

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	579				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	579				
TOTAL GENERAL	579				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	29 680	28 070		57 750
TOTAL Provisions réglementées	29 680	28 070		57 750
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	400 000		400 000	
TOTAL Dépréciations	400 000		400 000	
TOTAL GENERAL	429 680	28 070	400 000	57 750
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		28 070	400 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 000 000	1 000 000	
Autres immobilisations financières	1 700		1 700
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	352 432	352 432	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	2 605	2 605	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	198	198	
Charges constatées d'avance	11 382	11 382	
TOTAL GENERAL	1 368 317	1 366 617	1 700
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	1 000 000	1 000 000		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 128	27 128		
Personnel et comptes rattachés	154 407	154 407		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 392	100 392		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	49 092	49 092		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	18 821	18 821		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	654 911	654 911		
Autres dettes	19 719	19 719		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 024 470	2 024 470		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	98 108
TOTAL	98 108

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	9 761 235 899
TOTAL	245 660

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 382	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	11 382	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	160 002	50,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	134 505	50,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	294 507	50,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	1 131 224
TOTAL	1 131 224

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 089 232
Etranger	41 992
TOTAL	1 131 224

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	42 933
Autres :	
TOTAL	42 933
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	42 933
Moins-values à long terme	

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 700
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	4 700

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	2	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		54 278	
TOTAL		54 278	

Les engagements d'Indemnité Fin de Carrière sont calculées selon les hypothèses suivantes :

- méthode ANC 2021,
- Taux d'actualisation : 3.5%,
- départ à l'initiative du salarié (taux de charges sociales: 43%),
- départ à la retraite estimé à 65 ans.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

FONDATION RAG
Im Welterbe
35141 ESSEN
ALLEMAGNE

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	9 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	14 725 350	8 000 100	8 000 100	8 000 100	8 000 100
b) Nombre d'actions émises	294 507	16 022	160 002	160 002	160 002
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 131 224	746 197	929 625	1 062 423	748 920
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	33 509	206 805	-110 297	150 107	7 049
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	33 509	206 805	-110 297	150 107	7 049
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	404 860	205 719	37 551	35 615	-38 291
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	13	-1	1	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	1	13	0	0	-0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	2	2	2	5	6
b) Montant de la masse salariale	415 026	337 425	383 760	472 668	404 223
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	172 714	140 941	163 654	204 747	167 752

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS 40-30	50 000	3 792 582	100,00	10 029 680	10 029 680			19 525 353	2 072 473	
MUTO	937	5 265 202	100,00	17 749 221	17 749 221			13 073 838	756 815	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

"40-30 DEVELOPPEMENT"
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de € 14 725 350
Siège social à SEYSSINET (38170)
29, Boulevard de l'Europe
501.841.738 RCS GRENOBLE

Arkhe Gufame
Le Président du Directoire

RAPPORT

Etabli par le Conseil de Surveillance
Du 6 février 2023
Et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 30 juin 2023

Madame, Monsieur, Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts vous êtes réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin qu'il vous soit rendu compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 225-68 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 29.351.497,25 Euros.
Chiffre d'affaires : 1.131.224 Euros
Résultat de l'exercice : 404.860 Euros

Nous vous présentons donc nos observations sur lesdits comptes et sur le rapport de gestion du Directoire.

I - OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE ET SUR LES COMPTES

Le Conseil de Surveillance approuve le rapport du Directoire sur les activités de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Conseil de Surveillance déclare que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des résultats réalisés au cours de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société.

Le Conseil de Surveillance précise qu'il n'a pas d'observations particulières à formuler sur le rapport établi par le Directoire et que les comptes de la Société "40-30 DEVELOPPEMENT" n'appellent pas de commentaires particuliers, compte tenu de sa position de Société animatrice tête de groupe et dans la mesure où l'activité économique se situe au niveau des filiales.

II - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-86 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance n'a autorisé la conclusion d'aucune convention réglementée dans la mesure où, en application des dispositions des articles L 225 -39 et L 225-87 du Code de Commerce, la procédure d'autorisation n'est plus applicable aux conventions conclues entre deux Sociétés dont l'une détient directement le capital de l'autre.

Le Président

Monsieur Martin WYNAENDTS

"40-30 DEVELOPPEMENT"
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de €. 14 725 350
Siège social à SEYSSINET (38170)
29, boulevard de l'Europe
501.841.738 RCS GRENOBLE

RAPPORT DU DIRECTOIRE DU 21 FEVRIER 2023
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs, Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

REMARQUES LIMINAIRES

En remarques liminaires, nous vous rappelons que :

Réunions des instances de la Société

a - Conseils de Surveillance

Au cours de l'exercice écoulé, dans le cadre de sa mission générale de surveillance et dans le cadre des attributions qui lui sont propres, le Conseil s'est réuni :

- Le 11 février 2022
- Le 8 avril 2022
- Le 8 juillet 2022
- Le 10 octobre 2022

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été approuvés par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 6 février 2023.

b - Directoire

Le Directoire a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dans sa séance du 20 janvier 2023.

c - Assemblées Générales

Assemblée Générale Annuelle :

Après arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 par le Directoire le 4 février 2022 et le Conseil de Surveillance le 11 février 2022, l'Assemblée Générale des associés a été réunie le 30 juin 2022 pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Assemblée Générale Extraordinaires :

- 16 août 2022 : autorisation donnée au Directoire pour procéder à une 1^{ère} augmentation de capital
- 5 septembre 2022 : autorisation donnée au Directoire pour procéder à une seconde augmentation de capital.

Durée de l'exercice social

La Société a clôturé le 31 décembre 2022 un exercice d'une durée de douze (12) mois.

RESULTATS - AFFECTATION

1 - Examen des comptes et résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le Conseil examine les comptes de la Société "40-30 DEVELOPPEMENT" au 31 décembre 2022 et reçoit les informations suivantes, s'agissant de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à €. 1.131.224 cette somme représentant le total des prestations de services réalisées.

Le total des produits d'exploitation est de €. 1.152.604 en fonction des éléments suivants :

. Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges 12.600 €
. Autres produits 8.780€

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total la somme de € 1.121.369, dont à titre principal :

- Charges externes	507.174 €
- Impôts et taxes.....	25.057 €
- Salaires et Traitements	415.026 €
- Charges sociales.....	172.714 €
- Amortissements.....	579 €
- Provisions pour risques et charges	0 €
- Autres charges.....	819 €

En fonction de ce qui précède, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de €. 31.234

Après comptabilisation des produits financiers pour €. 415.495 et des charges financières pour €. 21.419.

Le résultat courant avant impôts ressort pour un montant positif de €. 425.310,

Après intégration des produits de nature exceptionnelle pour €. 8.637 et des charges de nature exceptionnelle pour €. 29.087 et en l'absence d'impôt sur les sociétés, l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de € 404.860,42 contre un bénéfice de €. 205.718,53 l'exercice précédent.

2 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de €. 404.860,42.

- Au compte " Réserve légale ".....€. 20.244,00 €

- Au compte " Autres réserves ".....€. 384.616,42

Total égal au résultat net comptable€ 404.860,42

Déclarations fiscales

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois (3) exercices précédents.

3 - Situation des capitaux propres

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société, ressortiront pour un montant créditeur de € 27.327.026,89 suivant détail :

. Capital social.....	€ 14.725.350,00
. Prime d'émission	€ 10.938.043,00
. Réserve Légale.....	€ 820.254,00
. Autres Réserves	€ 785.629,89
. Provisions réglementées.....	€ 57.750,00
. Report à nouveau (débitaire).....	€ 0
	€ 27.327.026,89

4 - Renseignements complémentaires

L'examen des comptes annuels permet en outre de faire les constatations suivantes :

- Une augmentation des postes d'actif immobilisé est constaté pour € 17.749.221 sur l'exercice (achat des titres de la société MUTO),

- Les diminutions intéressant les postes d'actif immobilisé s'élèvent en valeur brute à € 530.

Ces différentes variations n'ont donné lieu à la constatation d'aucune plus ou moins-value.

- Le total des dettes financières est de € 1.654.911 à la clôture de l'exercice,

- Les comptes de provisions enregistrent les variations suivantes :

Nature des provisions	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires	29.680 €	28.070 €	0 €	57.750 €
Risques et charges	0 €	0 €	0 €	0 €
Provisions sur participations	400.000 €	0 €	400.000 €	0 €
TOTAL	429.680€	28.070 €	400.000 €	57.750 €

L'effectif moyen employé de la période a été de 2 salariés, identique à l'exercice précédent.

5 - Résultat fiscal

Le résultat fiscal de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est un bénéfice € 7.866, compte tenu :

Réintégrations

. Amendes et pénalités.....	0 €
. Taxe sur les véhicules de Sociétés.....	3.006 €

Déductions

. Régime société mère dividendes.....	0 €
. Reprise de dépréciation des titres	400.000 €

6 - Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions légales, le tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société sur les cinq derniers exercices sociaux.

INFORMATIONS LEGALES COMPLEMENTAIRES

1 - Informations diverses

Pour compléter votre information et conformément aux dispositions des articles L 232-1 et R 225-102 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance :

Eléments significatifs

Le 30 septembre 2022, la société 40-30 DEVELOPPEMENT a acquis 100% des titres de la société MUTO TECHNOLOGY, sise au Texas USA.

Aucun événement significatif extérieur à l'exploitation susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation n'est survenu au cours de l'exercice.

Evénements post-exercice

Aucun événement significatif ou susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice, soit depuis le 1^{er} janvier 2023 jusqu'à ce jour. La crise géopolitique actuelle n'a pas d'effet direct sur la Société, mais sur sa filiale 40-30.

Informations diverses

- Aucune dépense n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé pour des activités de recherche ou de développement,
- Aucune particularité n'est à signaler concernant les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes sociaux, sauf à préciser que sur les bases financières d'une transaction externe la provision sur dépréciation des titres a été ajustée.
- Il n'y a eu aucune dépense ou charge visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts sur cet exercice.

2 -Participations

Nous vous informons en outre, en application des dispositions des articles L 233-6 et suivants du Code de Commerce, qu'à la clôture de l'exercice, notre Société détenait toujours :

– 100% du capital de la Société "40-30" Société par Actions Simplifiée au capital de €. 500.000 dont le siège Social est à SEYSSINET (38170) 29, boulevard de l'Europe immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 340.043.926 RCS GRENOBLE.

La Société "40-30 DEVELOPPEMENT" a pas pris une autre participation au cours de l'exercice :

– Achat de 100 % du capital de la société MUTO TECHNOLOGY, sise au Texas USA.

La Société "40-30 DEVELOPPEMENT" n'a pas été avisée au cours de l'exercice ni postérieurement à la clôture de l'exercice qu'elle avait fait l'objet d'une prise de participation et n'a pas réalisé d'opération impliquant l'acquisition de ses propres titres.

Il convient de préciser que la Société SAS "40-30" détient elle-même :

– 20 % de la Société "40-30 SOUTH EAST ASIA", Société régie par le droit de la République de SINGAPOUR.

– 35 % de la Société "LTD 40-30 UK", Société de droit anglais.

– 52 % de la Société "40-30 CENTRE", Société par Actions Simplifiée au capital de €. 50.000 dont le siège social est à SEYSSINET-PARISSET (38170) 29, rue de la Tuilerie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 538.315.250.

– 30 % dans le capital de la Société de droit espagnol "40-30 IBERICA"

– 30 % dans le capital de la Société "40-30 BENELUX" régie par le droit du BENELUX.

3. Activités et résultats des filiales et participations

Figure en annexe au présent rapport le tableau des filiales et participations.

Nous vous indiquons par ailleurs les chiffres essentiels caractérisant la situation et l'activité de la Société "40-30" filiale à 100% :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'une durée de douze (12) mois, le chiffre d'affaires s'est élevé à € 19.525.352,58 représentant le total des ventes de marchandises et de services au lieu de € 19.307.179,49 l'exercice précédent, savoir :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>	
. France	17.270.038 €	16.993.986	€
. Exportations	2.255.314 €	2.313.193	€
	19.525.352 €	19.307.179	€

Le total des produits d'exploitation est de € 20.534.643 au lieu de € 20.261.992 l'exercice précédent en fonction des éléments suivants :

. Production stockée	(56.452) €
. Production immobilisée	0 €
. Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges.....	655.741 €
. Autres produits.....	410.001 €

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total la somme de € 17.289.666 au lieu de € 17.297.712 l'exercice précédent, dont, par grandes catégories :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
- Achats de marchandises	2.777.389 €	2 814 544
- Variation de stocks marchandises	€	0
- Achats matières premières	2.211.345 €	2.183 318
- Variation de stocks matières premières	(66.055) €	(36.907)
- Charges externes	4.691.533 €	4.216.406
- Impôts et taxes	322.592 €	319.912
- Salaires et Traitements	5.010.186 €	5.367.060
- Charges sociales	2.073.114 €	2.111.891
- Amortissements	164.484 €	184.573
- Provisions (Actif circulant)	13.886 €	48.733
- Provision (risques et charges)	41.412 €	51.021
- Autres charges	49.781 €	37.160
	17.289.666 €	17.297.712

En fonction de ce qui précède, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de € 3.244.977 au lieu d'un résultat bénéficiaire de € 2.964.280 au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts est bénéficiaire de € 3.334.707 au lieu d'un bénéfice de € 3.030.910 au titre de la période précédente, après comptabilisation :

- . D'une somme de € 61.025 au titre du bénéfice des opérations réalisées en commun,
- . Des produits financiers s'élevant à € 30.599,
- . Des charges financières pour € (1.894).

Après intégration :

a) Des produits de nature exceptionnelle pour €. 31.778, savoir :

- Produits exceptionnels sur opérations de gestion6.623 €
- Produits exceptionnels sur opérations en capital25.154 €
- Reprise sur provisions et transferts de charges0 €

b) Des charges de nature exceptionnelle pour €. 93.795, savoir :

- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion9.142 €
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital 11.773 €
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions 72.880 €

Après comptabilisation de la participation des salariés pour €. 506.498 et compte tenu de l'impôt sur les sociétés pour €. 693.719,

L'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 2.072.473 € contre un bénéfice de €. 1.811.564 au 31 décembre 2021.

4 - Actionnariat des salariés

Nous vous indiquons :

– En application des dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, qu'à la date de clôture de l'exercice écoulé, les actions détenues par les salariés au sens dudit article (soit actions faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les salariés n'ont pas la libre disposition) représentaient un pourcentage de : 0%,

– En application des dispositions de l'article L 225-184 du Code de Commerce, qu'aucune opération n'a été réalisée en vertu des dispositions des articles L 225-177 à L 225-186 dudit Code (options d'achat ou de souscription d'actions réservées aux salariés de la Société),

– En application des dispositions de l'article L 225-197-4 du Code de Commerce, qu'aucune opération n'a été réalisée au titre de l'attribution gratuite d'actions au Personnel salarié et aux dirigeants de la Société,

– En application des dispositions de l'article L 225-211 du Code de Commerce, qu'il n'y a pas eu au cours dudit exercice d'actions achetées ou vendues par application des dispositions des articles L. 225-208 (achat d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise) ou L. 225-209 dudit Code (opérations effectuées par une Société sur ses propres actions).

PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Nous vous signalons, en application des dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce :

– Que l'identité des actionnaires possédant à la date de clôture de l'exercice écoulé plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales est la suivante :

- LAB14 GmbH –, propriétaire de 294 507 actions en pleine propriété soit 100 % du capital.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aucune délégation consentie en matière d'augmentation de capital n'est en cours de validité.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous rappelons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L 225-86 à L 225-91 du Code de Commerce n'a été autorisée par le Conseil de Surveillance au titre de l'exercice et que seules se sont poursuivies les conventions antérieurement autorisées.

Nous vous demandons sur ce point de bien vouloir approuver les mentions figurant au rapport spécial établi par le Commissaire aux Comptes.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

1 - Mandats

Après avoir examiné la situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance, des membres du Directoire et des Commissaires aux Comptes, nous vous indiquons :

Conseil de Surveillance

- Constate que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Martin WYNAENDTS nommé par décision de l'Assemblée Générale du 13 novembre 2020, expirera avec la réunion de l'Assemblée Générale appelée en 2026 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- Constate que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Gerdt MÜLLER nommé par décision de l'Assemblée Générale du 13 novembre 2020, expirera avec la réunion de l'Assemblée Générale appelée en 2026 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- Constate que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Christophe PIGNOREL nommé par décision de l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 2021 expirera avec la réunion de l'Assemblée Générale appelée en 2027 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Directoire

Les mandats de Monsieur Carlo AGNETTI et Madame Véronique LAMBERDIERE, renouvelés aux fonctions de membre du Directoire par une décision du Conseil de Surveillance du 28 juin 2019, pour une durée de quatre (4) années, doivent être renouvelés.

Commissaires aux Comptes

Le mandat des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant nommés par l'Assemblée Générale Mixte du 11 septembre 2018 ont été renouvelé par l'Assemblée Générale ayant approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour une durée de six (6) exercices.

Ils expireront en conséquence avec la réunion de l'Assemblée Générale qui au cours de l'année 2025 approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :

La Société "COGES", dont le siège social est à LA TRONCHE (38700) 1, Boulevard de la Chantourne, représentée par Monsieur Éric CERVERA.

En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :

La Société "AMC CONSULTANT", dont le siège social est à ECHIROLLES (38130) 1, rue des Méridiens, représentée par Monsieur Yann BENALLEGUE.

2 - Jetons de présence

Monsieur le Président rappelle au Directoire que l'Assemblée Générale du 30 juin 2022 (4ème résolution) avait décidé d'allouer la somme de CINQ MILLE (5.000) Euros à titre de jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2021, cette décision n'étant valable que pour l'exercice en cours.

Ces jetons de présence n'ont pas été distribués et le Directoire propose de les annuler.

Monsieur le Président propose de ne pas allouer de jetons de présence pour les membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2022.

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application des dispositions des articles L 441-6-1 alinéa 1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons au moyen des tableaux annexés au présent rapport, de la décomposition par date d'échéance du solde des dettes fournisseurs et des délais de paiement des clients.

MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous précisons pour chaque mandataire social, la liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes Sociétés :

- **Monsieur Carlo AGNETTI**

– SA "40-30 DEVELOPPEMENT" : Président du Directoire

Autres mandats

– SAS "40-30" : Représentant permanent de la Société "40-30 DEVELOPPEMENT" ladite Société "40-30 DEVELOPPEMENT" Président de la Société "40-30".

- **Madame Véronique LAMBERDIERE**

– SA "40-30 DEVELOPPEMENT" : Membre du Directoire.

Autres mandats : Néant

- **Monsieur Martin WYNAENDTS**

– SA "40-30 DEVELOPPEMENT" : Président du Conseil de Surveillance.

Autres mandats en France : Néant

- **Monsieur Gerdt MÜLLER**
- SA "40-30 DEVELOPPEMENT" : Vice-Président du Conseil de surveillance.

Autres mandats en France : Néant

- **Monsieur Christophe PIGNOREL**
- SA "40-30 DEVELOPPEMENT" : Membre du Conseil de Surveillance

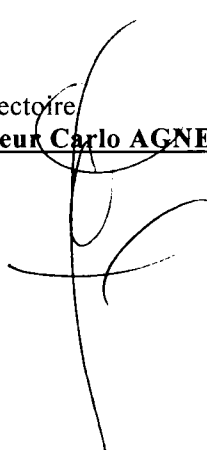
Autres mandats en France : Gérant de la société civile TANAMI

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du code de commerce est joint en annexe au présent rapport, le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil de Surveillance.

Le Directoire vous remercie de votre attention et vous invite, après la lecture des rapports présentés par le Conseil de Surveillance et le Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Directoire
Monsieur Carlo AGNETTI



"40-30 DEVELOPPEMENT"
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 14.725.350 €
Siège social à SEYSSINET (38170) 29, boulevard de l'Europe
501.841.738 RCS GRENOBLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux-mille-vingt-trois et le 30 juin
A 14 heures

La Société LAB 14 (anciennement dénommée RSBG ADVANCED MANUFACTURING TECHNOLOGIES GMBH), dont le siège social est sis Baumstraße 25— D-45128 ESSEN (GERMANY), Société de Droit Allemand, immatriculée au Registre du Commerce d'Essen (Allemagne), sous le numéro HRB 30249,

Ladite Société LAB 14, représentée par Monsieur Martin Wynaendts-van-Resandt, agissant en qualité d'Actionnaire unique de la Société "40-30 DEVELOPPEMENT" a voté par correspondance sur les résolutions qui lui ont été proposées par le Directoire, ce qui a été dûment constaté par Monsieur Carlo AGNETTI, président de Séance et Madame Véronique LAMBERDIERE, secrétaire au cours de la séance qui s'est tenue à SEYSSINET (38170) 29 boulevard de l'Europe le 30 juin 2023.

Ces décisions sont relatées au présent procès-verbal.

La Société COGES, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée par lettre remise en mains propres contre récépissé est présente.

Monsieur Carlo AGNETTI rappelle que l'associé unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Directoire,
- Lecture du rapport contenant les observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Lecture du rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et les comptes annuels,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Fixation des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales,
- Questions diverses.

W CA

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La copie de la lettre de convocation adressée à l'actionnaire,
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le rapport de gestion établi par le Directoire,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes,
- Le rapport du Conseil de Surveillance,
- Le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise,
- Le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée :

- Du rapport de gestion établi par le Directoire,
- Du rapport contenant les observations du Conseil de Surveillance,
- Du rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise,
- Du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 225-88 du Code de Commerce.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture :

- Du rapport du Conseil de Surveillance,
- Du rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise,
- Du rapport du Directoire
- Du rapport général du Commissaire aux Comptes,
- Approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports
- Constate qu'il n'y a eu aucune dépense visée à l'article 39-4 du CGI.

En conséquence, l'actionnaire unique donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 quitus de leur gestion aux membres du Directoire et décharge de l'accomplissement de leur mission aux membres du Conseil de Surveillance et au Commissaire aux Comptes.

Cette décision est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique approuve la proposition du Directoire et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de €. 404.860,42 décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- Au compte " Réserve légale "€. 20.244,00
- Au compte « actionnaire - dividendes à payer » ".....€. 384.616,42

Total égal au résultat net comptable€. 404.860,42

Conformément à la loi, l'actionnaire unique prend acte que le rapport du Directoire mentionne qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois (3) exercices précédents.

Cette décision est adoptée

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L-225-86 du Code de Commerce approuve lesdites conventions ainsi que les conditions de leur exécution.

Cette décision est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique,

- décide d'annuler les jetons de présence qui avaient été alloués par l'Assemblée Générale du 30 juin 2022 (4ème résolution), ceux-ci n'ayant pas été distribués.
- Décide de ne pas allouer de jetons de présence pour les membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2022.

Cette décision est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir les formalités de droit.

Cette décision est adoptée

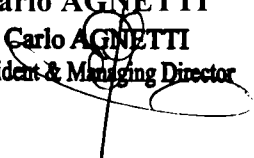
CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

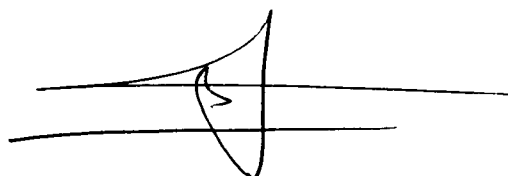
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président, Monsieur Carlo AGNETTI

Carlo AGNETTI
President & Managing Director



La secrétaire, Madame Véronique LAMBERDIERE



In Extenso

COGES

1 Bis, Bd de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

Tél. : +33 (0)4 76 51 70 30

Fax : +33 (0)4 76 51 10 08

grenoble@inextenso.fr

www.inextenso.fr

40-30 DEVELOPPEMENT

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

29 Boulevard de l'Europe

38 170 SEYSSINET PARISSET

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

40-30 DEVELOPPEMENT

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

29 Boulevard de l'Europe
38 170 SEYSSINET PARISSET

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société 40-30 DEVELOPPEMENT,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

40-30 DEVELOPPEMENT

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

a) Convention de trésorerie entre "40-30 DEVELOPPEMENT" et "40-30"

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SEYSSINET PARISSET (Isère) du 25 juillet 2008, intervenant suite aux autorisations données par le Conseil de Surveillance du 24 juillet 2008 ont été convenus entre les Sociétés "40-30 DEVELOPPEMENT" et "40-30" des termes d'une convention de trésorerie d'une durée de un an à compter rétroactivement du 1er avril 2008, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'une année sauf à celle des parties qui voudrait la faire cesser à la fin d'une période annuelle, de prévenir l'autre partie en respectant un préavis de trois mois adressé par lettre recommandée avec avis de réception.

Par cette convention, les Sociétés "40-30 DEVELOPPEMENT" et "40-30" ont convenu de faire usage de façon permanente de la possibilité de pratiquer entre elles des opérations de trésorerie et à cet effet de placer leurs opérations financières sous la direction de la Société "40-30 DEVELOPPEMENT".

40-30 DEVELOPPEMENT

Les avances réciproques résultant de l'application de cette convention sont rémunérées sur la base d'un taux annuel égal au taux maximum autorisé par la loi pour la déductibilité des intérêts des comptes courants d'associés.

La Société "40-30 DEVELOPPEMENT" ne perçoit pas de rémunération spécifique en contrepartie de l'activité de gestionnaire de la trésorerie du groupe, les intérêts sont calculés annuellement à la date de clôture de l'exercice en fonction du nombre exact de jours de la période écoulée, sur la base d'une année de 360 jours et seront payables par inscription en compte à la date de clôture de l'exercice.

Les intérêts servis sur l'exercice en fonction de l'avance financière faite par la Société "40-30" à la Société "40-30 DEVELOPPEMENT" en raison de son avance consentie pour 654 911 euros se sont élevés à 11 419 euros hors taxes.

b) Convention générale de prestations administratives et de gestion entre "40-30 DEVELOPPEMENT" et "40-30"

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SEYSSINET PARISSET (Isère) du 25 juillet 2008, intervenant suite aux autorisations données par le Conseil de Surveillance du 24 juillet 2008 ont été convenus entre les Sociétés "40-30 DEVELOPPEMENT" et "40-30" des termes d'une convention générale de prestations administratives et de gestion d'une durée de douze mois à compter rétroactivement du 1er avril 2008, renouvelable par tacite reconduction d'année en année sauf dénonciation notifiée par l'une des parties à l'autre, trois mois avant la date d'expiration de la période contractuelle en cours.

Aux termes de cette convention, la Société "40-30 DEVELOPPEMENT" s'est engagée à fournir à la Société "40-30", diverses prestations de conseil, d'assistance et techniques, dans les domaines de la direction générale et commerciale, les finances, la comptabilité, la gestion, les ressources humaines, la qualité, la sécurité, l'environnement, l'informatique, la recherche et le développement.

40-30 DEVELOPPEMENT

La rémunération hors taxes due par la Société "40-30" à la Société "40-30 DEVELOPPEMENT" est déterminée en fonction des coûts fixes engagés par la Société "40-30 DEVELOPPEMENT" pour l'accomplissement de sa mission auprès de la Société bénéficiaire majoré d'un coefficient de frais généraux majorés d'une marge appliquée sur la somme précédente, étant précisé qu'à la date de signature de la convention, le taux de marge a été fixé à 10 %.

Conformément aux dispositions l'article 3 "ACTUALISATION" de la convention, la rémunération est l'objet d'une révision annuelle, un accord devant être pris chaque année entre le 1er avril et le 30 juin.

Compte tenu des dispositions de la convention initiale et de ses avenants, le montant facturé sur l'exercice a été de 1 131 224 euros hors taxes.

c) Convention de prêt entre "40-30" et "40-30 DEVELOPPEMENT"

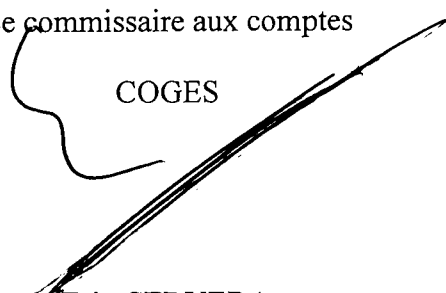
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SEYSSINET PARISSET (Isère) du 12 juillet 2021, intervenant suite aux autorisations données par le Conseil de Surveillance ont été convenus entre les Sociétés "40-30" et "40-30 DEVELOPPEMENT" des termes d'un prêt.

Les intérêts servis sur l'exercice en fonction du prêt consenti par la Société "40-30" à la Société "40-30 DEVELOPPEMENT" en raison de son prêt consenti pour 1 000 000 euros se sont élevés à 10 000 euros hors taxes.

La Tronche, le 23 février 2023

Le commissaire aux comptes

COGES



Eric CERVERA

In Extenso

COGES

1 Bis, Bd de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

Tél. : +33 (0)4 76 51 70 30
Fax : +33 (0)4 76 51 10 08
grenoble@inextenso.fr
www.inextenso.fr

40-30 DEVELOPPEMENT

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
29 Boulevard de l'Europe

38 170 SEYSSINET-PARISSET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

40-30 DEVELOPPEMENT

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

29 Boulevard de l'Europe

38 170 SEYSSINET-PARISSET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société 40-30 DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 40-30 DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment pour ce qui concerne les titres immobilisés.

- Les titres immobilisés sont évalués selon les méthodes décrites dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes retenues, à vérifier par sondage les hypothèses retenues et les calculs effectués par votre société et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

40-30 DEVELOPPEMENT

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

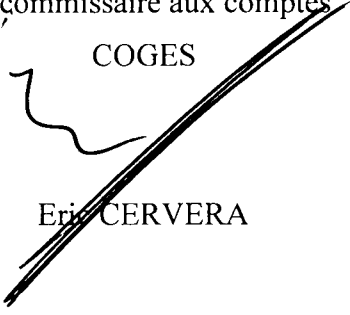
40-30 DEVELOPPEMENT

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Tronche, le 23 février 2023

Le commissaire aux comptes

COGES

Eric CERVERA

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	777,00	777,00				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	4 212,94	4 118,32	94,62	0,00	673,69	0,01
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	27 778 900,44		27 778 900,44	94,64	9 629 680,00	86,64
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 000 000,00		1 000 000,00	3,41	1 000 000,00	9,00
Autres immobilisations financières	1 700,00		1 700,00	0,01	1 700,00	0,02
TOTAL (I)	28 785 590,38	4 895,32	28 780 695,06	98,06	10 632 053,69	95,66
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	352 432,17		352 432,17	1,20	118 353,42	1,06
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	198,11		198,11	0,00		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 605,32		2 605,32	0,01	45 104,98	0,41
. Autres					1 179,00	0,01
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	204 184,77		204 184,77	0,70	317 292,29	2,85
Charges constatées d'avance	11 381,82		11 381,82	0,04	40,00	0,00
TOTAL (II)	570 802,19		570 802,19	1,94	481 969,69	4,34
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 356 392,57	4 895,32	29 351 497,25	100,00	11 114 023,38	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	14 725 350,00	50,17
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10 938 043,00	37,27
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	800 010,00	2,73
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	401 013,47	1,37
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	404 860,42	1,38
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	57 750,00	0,20
TOTAL (I)	27 327 026,89	93,10
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	1 000 000,00	3,41
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	654 911,00	2,23
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 128,39	0,09
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	154 407,00	0,53
. Organismes sociaux	100 392,32	0,34
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	49 092,40	0,17
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 820,59	0,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 718,66	0,07
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	2 024 470,36	6,90
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	29 351 497,25	100,00
		11 114 023,38
		100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	1 089 232,00	41 992,00	1 131 224,00	100,00	746 197,00	100,00	385 027		51,60	
Chiffres d'Affaires Nets	1 089 232,00	41 992,00	1 131 224,00	100,00	746 197,00	100,00	385 027		51,60	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			12 600,00	1,11	5 712,18	0,77	6 888		120,59	
Autres produits			8 779,56	0,78	68,01	0,01	8 711		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			1 152 603,56	101,89	751 977,19	100,77	400 626		53,28	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			507 173,80	44,83	228 926,51	30,68	278 247		121,54	
Impôts, taxes et versements assimilés			25 056,99	2,21	15 658,19	2,10	9 398		60,02	
Salaires et traitements			415 026,48	36,69	337 424,87	45,22	77 602		23,00	
Charges sociales			172 714,30	15,27	140 940,73	18,89	31 774		22,54	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			579,07	0,05	1 086,15	0,15	-507		-46,68	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			818,62	0,07	386,20	0,05	432		111,92	
Total des charges d'exploitation (II)			1 121 369,26	99,13	724 422,65	97,08	396 947		54,80	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			31 234,30	2,76	27 554,54	3,69	3 680		13,36	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations					200 000,00	26,80	-200 000		-100,00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			15 208,35	1,34	7 000,00	0,94	8 208		117,26	
Autres intérêts et produits assimilés			8,71	0,00			8		N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges			400 000,00	35,36			400 000		N/S	
Différences positives de change			277,67	0,02			277		N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			415 494,73	36,73	207 000,00	27,74	208 494		100,72	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			21 419,00	1,89	16 927,20	2,27	4 492		26,54	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			21 419,00	1,89	16 927,20	2,27	4 492		26,54	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			394 075,73	34,84	190 072,80	25,47	204 003		107,33	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			425 310,03	37,60	217 627,34	29,16	207 683		95,43	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 637,00	0,76	100,00	0,01	8 537	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	8 637,00	0,76	100,00	0,01	8 537	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 016,61	0,09	12 008,81	1,61	-10 992	-91,53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	28 070,00	2,48			28 070	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	29 086,61	2,57	12 008,81	1,61	17 078	142,22
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-20 449,61	-1,80	-11 908,81	-1,59	-8 541	-71,71
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 576 735,29	139,38	959 077,19	128,53	617 658	64,40
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 171 874,87	103,59	753 358,66	100,96	418 516	55,55
RÉSULTAT NET	404 860,42	35,79	205 718,53	27,57	199 142	96,80
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 29 351 497,25 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 404 860,42 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire , aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé :

Type	Durée
Logiciels informatiques	01 an
Matériel de transport	01 ans
Matériel de bureau et informatique	de 02 à 03ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évaluées à leur valeur d'acquisition majorée des frais. Ces derniers , conformément aux règles fiscales font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans prorata temporis comptabilisé en provision réglementée.

En clôture , la valeur des titres est comparée à leur valeur d'utilité. Une provision pour dépréciation est comptabilisée dans la cas où cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute des titres. Une reprise de provision a été opérée sur les titres de 40-30 pour un montant de 400KE.

En 2022, la société a acquis une filiale aux Etats Unis (Austin Texas) pour un montant de 18ME (frais

d'acquisitions inclus)

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Compte tenu de la bonne santé financière du groupe , la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent en ce qui concerne le calcul des indemnités de fin de carrière avec application de la méthode ANC 2021 (§ 3-2)

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**3-1 - Augmentation de capital:**

Au cours de l'exercice , la société a acquis 100% des titres d'une société américaine pour un montant global de 18 ME.

Pour financer cet investissement , l'associé unique a apporté 18 ME . Cette somme a participé à une augmentation de capital en numéraire de 7ME accompagnée d'une prime d'emission de 11ME.

3-2 - Indemnités Fin de Carrière:

A compter de cet exercice, la méthode appliquée pour le calcul de ces indemnités est celle de l'ANC 2021 (voir § 9-5) Le changement de méthode n'a pas d'impact sur le montant indiqué.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	777		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	530		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 213		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	4 743		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	10 029 680		17 749 221
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 001 700		
TOTAL	11 031 380		17 749 221
TOTAL GENERAL	11 036 900		17 749 221

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			777	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport		530		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			4 213	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		530	4 213	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			27 778 900	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 001 700	1 700
TOTAL			28 780 600	1 700
TOTAL GENERAL		530	28 785 590	1 700

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	777			777
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	530		530	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 539	579		4 118
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 070	579	530	4 118
TOTAL GENERAL	4 847	579	530	4 895

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	579				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	579				
TOTAL GENERAL	579				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	29 680	28 070		57 750
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	29 680	28 070		57 750
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	400 000		400 000	
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	400 000		400 000	
TOTAL GENERAL	429 680	28 070	400 000	57 750
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières			400 000	
- exceptionnelles		28 070		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 000 000	1 000 000	
Autres immobilisations financières	1 700		1 700
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	352 432	352 432	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	2 605	2 605	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	198	198	
Charges constatées d'avance	11 382	11 382	
TOTAL GENERAL	1 368 317	1 366 617	1 700
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	1 000 000	1 000 000		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 128	27 128		
Personnel et comptes rattachés	154 407	154 407		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 392	100 392		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	49 092	49 092		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	18 821	18 821		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	654 911	654 911		
Autres dettes	19 719	19 719		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 024 470	2 024 470		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	98 108
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	98 108

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 761
Dettes fiscales et sociales	235 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	245 660

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 382	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	11 382	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	160 002	50,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice	134 505	50,00
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	294 507	50,00

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	1 131 224
TOTAL	1 131 224

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 089 232
Etranger	41 992
TOTAL	1 131 224

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	42 933
Autres :	
TOTAL	42 933

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	42 933
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.2 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

9.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 700
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	4 700

Commentaires:

9.4 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	2	

Commentaires:

9.5 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		54 278	
TOTAL		54 278	

Commentaires:

Les engagements d'Indemnité Fin de Carrière sont calculées selon les hypothèses suivantes:

- méthode ANC 2021
- Taux d'actualisation : 3.5%
- départ à l'initiative du salarié (taux de charges sociales: 43%)

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

- départ à la retraite estimé à 65 ans

9.6 - IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

FONDATION RAG

Im Welterbe

35141 ESSEN

ALLEMAGNE

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 9 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	14 725 350	8 000 100	8 000 100	8 000 100	8 000 100
b) Nombre d'actions émises	294 507	16 022	160 002	160 002	160 002
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 131 224	746 197	929 625	1 062 423	748 920
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	33 509	206 805	-110 297	150 107	7 049
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	33 509	206 805	-110 297	150 107	7 049
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	404 860	205 719	37 551	35 615	-38 291
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	0	13	-1	1	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1	13	0	0	-0
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	2	2	2	5	6
b) Montant de la masse salariale	415 026	337 425	383 760	472 668	404 223
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	172 714	140 941	163 654	204 747	167 752

Observations complémentaires

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

10 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS 40-30	50 000	3 792 582	100,00	10 029 680	10 029 680			19 525 353	2 072 473	
MUTO	937	5 265 202	100,00	17 749 221	17 749 221			13 073 838	756 815	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires